



Un accueil favorable du milieu

L'engouement des propriétaires pour cette nouvelle approche s'explique de bien des façons. La principale raison réside toutefois dans son mode de développement qui s'est fait à l'écoute des véritables besoins exprimés par la clientèle visée. Nombreux sont les propriétaires de boisés qui, comme Micheline Lévesque et Gaétan Leclerc, fondent beaucoup d'espoir sur cette formule. Ils révèlent par leurs témoignages retirer une grande satisfaction et beaucoup de fierté de leur participation à une expérience pilote dont les retombées risquent de s'étendre à l'ensemble de la forêt privée.

Propriétaires et élèves du primaire manifestent déjà un intérêt pour l'approche par bassin versant

Les écoles primaires de la région sont aussi très dynamiques. Elles mettent déjà à profit l'approche en organisant divers projets éducatifs sur des sites situés dans leurs sous-bassins respectifs. Parmi ces projets, on compte par exemple l'adoption d'un milieu humide sous conservation volontaire, l'ensemencement d'alevins d'ombles de fontaine, l'installation de nichoirs pour les canards arboricoles, des activités qui sont pour les élèves toute plus enrichissantes les unes que les autres. Ces initiatives sont de puissants outils de formation dans la sensibilisation des jeunes à la conservation des ressources naturelles de leur environnement immédiat.

Vision pour l'avenir

Grâce à cette expérience, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent espère démontrer tous les avantages que peut représenter le bassin versant comme cadre de référence en forêt privée sur le plan de la protection et de l'aménagement des habitats fauniques. Bien que les résultats obtenus jusqu'ici dépassent toute attente, il reste beaucoup de travail à accomplir pour que la Forêt modèle puisse pleinement atteindre ses objectifs.

Un premier pas vers une stratégie d'aménagement intégrée pour la forêt privée

Animée par cette volonté, l'étape suivante consistera pour la Forêt modèle à étendre l'application de la formule à ses trois territoires. L'emphase sera mise en premier lieu dans le secteur de l'Est du Lac Témiscouata où plusieurs sous-bassins demandent encore à être analysés. Bien informés, les propriétaires acceptent volontiers d'adhérer à la nouvelle approche. Ce n'est que dans le respect de ce principe que l'on peut espérer changer graduellement les façons de faire. Une dizaine de propriétaires devraient être rencontrés individuellement dans chaque sous-bassin. La réflexion que susciteront ces multiples échanges permettra d'identifier de nouvelles avenues susceptibles d'améliorer la méthode existante et d'en accroître ainsi la portée.

La stratégie de protection et d'aménagement des habitats fauniques à l'échelle du bassin versant est un premier pas vers l'élaboration d'une solution plus globale pour la planification des interventions dans les boisés privés. La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent s'affaire actuellement à mettre au point une stratégie à l'échelle du paysage prenant en compte l'ensemble des ressources du milieu forestier, notamment les produits ligneux, et dans laquelle viendra s'imbriquer l'approche par bassin versant. Répondant aux exigences du développement durable, le modèle final s'inspirera des grandes tendances actuelles telles que la gestion écosystémique en mettant toutefois l'accent sur la préservation de la diversité biologique.

Au-delà des frontières

L'intérêt pour ce nouveau produit est palpable. Plusieurs organismes locaux désirent déjà se prévaloir de l'expertise acquise dans le domaine par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. De plus, le potentiel d'application est énorme ailleurs en forêt privée au Québec où plus de 130 000 propriétaires de boisés se partagent quelque 70 000 km² de forêts. Mais l'enjeu est de taille et les ressources limitées.

Une des grandes orientations du programme canadien de forêts modèles en phase III (2002-2007) est d'encourager l'application des systèmes d'aménagement et des autres outils qu'il a mis au point, au-delà de ses propres frontières. En ce qui concerne les boisés privés, le contexte est des plus particuliers puisque tout changement dans les pratiques forestières n'est envisageable que par l'engagement volontaire du propriétaire. Pour ces raisons, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent compte dans la mesure de ses moyens, maintenir son support aux groupes intéressés afin de favoriser la mise en œuvre de cette nouvelle approche.



Vous trouverez une version PDF du cahier des habitats fauniques sur le site de La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent : wwwforet.fmodbsl.qc.ca

Pour en savoir plus :

La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent
responsable : Joanne Marchesseault
Par téléphone (418) 722-7211
Par courriel : foretmodele@fmodbsl.qc.ca

La Fondation de la Faune du Québec
Par téléphone (418) 644-7926
Par courriel : ffq@riq.qc.ca



Le programme de forêts modèles est parrainé par Ressources naturelles Canada.

Textes et photos : La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent / Graphisme : Tandem communication



Stratégie de protection et d'aménagement des habitats fauniques à l'échelle du bassin versant

Un partenariat durable

C'est en 2001 que commença à germer au sein de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, l'idée d'un concept nouveau de planification des interventions pour la faune adapté aux particularités de la forêt privée. La formule consistait essentiellement à élaborer des stratégies d'aménagement des habitats fauniques en prenant comme échelle de référence le bassin versant.

Une formule adaptée au contexte de la petite forêt privée

L'idée prit forme petit à petit jusqu'en 2003 où la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent entreprit de tester de façon opérationnelle sa nouvelle approche. Elle l'appliqua alors à quelques sous-bassins sur son territoire et mit au point un cahier personnalisé des habitats fauniques ayant pour but de sensibiliser les propriétaires de boisés à leur aménagement.

Ce projet s'inscrit dans la suite des efforts investis par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent depuis sa mise en œuvre pour favoriser une gestion durable des ressources comme la conservation volontaire des milieux humides ou encore la gestion du castor. Il représente en fait le premier jalon posé dans l'élaboration d'une stratégie plus globale pour la planification des activités d'aménagement touchant toutes les ressources forestières sur les lots boisés privés.

Au fil des ans, plusieurs initiatives initiées par la Forêt modèle en rapport avec la faune ont été soutenues par la Fondation de la Faune du Québec. Ce partenaire vital pour la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent poursuit son implication avec ce nouveau défi. Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs y contribue aussi par l'entremise du volet II de son programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

Les origines du projet

En forêt privée, les décisions d'aménagement sont souvent prises de façon ponctuelle, chacun des lots boisés étant considéré comme une entité isolée. Cette réalité est due à la multiplicité des propriétaires aussi bien qu'à leurs intérêts individuels. Elle découle également du plan de gestion (PAF) que prône le programme d'aide à la forêt privée, préalable au Québec à l'obtention du statut de producteur forestier.

Malgré l'engagement grandissant des propriétaires face au maintien de la biodiversité et la conservation des habitats, les aménagistes ne disposent, à ce jour, d'aucun outil leur permettant de prendre en compte dans leur stratégie la grande complexité du milieu forestier. Sans vue d'ensemble du domaine vital des espèces animales et des interactions entre les écosystèmes forestiers, la pertinence de certaines prescriptions peut parfois être remise en question.

Ces conditions concourent peu à l'instauration d'un véritable mode d'aménagement à l'échelle du paysage, une problématique à laquelle sont confrontées toutes les forêts modèles du réseau canadien qui ont en commun des lots boisés privés. Il devient difficile d'intervenir efficacement pour répondre à des préoccupations telles que la sauvegarde des espèces rares, la conservation des vieilles forêts, le maintien de la diversité biologique ou même la connectivité entre les écosystèmes.

À la recherche d'une solution et forte de l'expérience acquise, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent mit de l'avant un nouveau projet poursuivant trois objectifs principaux :

1. Identifier une échelle de référence adaptée aux besoins de la forêt privée et favorisant un regard plus global sur le milieu forestier.

2. Développer et tester un outil d'aide à la décision améliorant la connaissance des habitats fauniques et de leurs interactions par les propriétaires de boisés privés, les conseillers forestiers ainsi que les décideurs régionaux.

3. Définir une série d'actions prioritaires à entreprendre et susceptibles de rallier la majorité des intervenants du milieu.

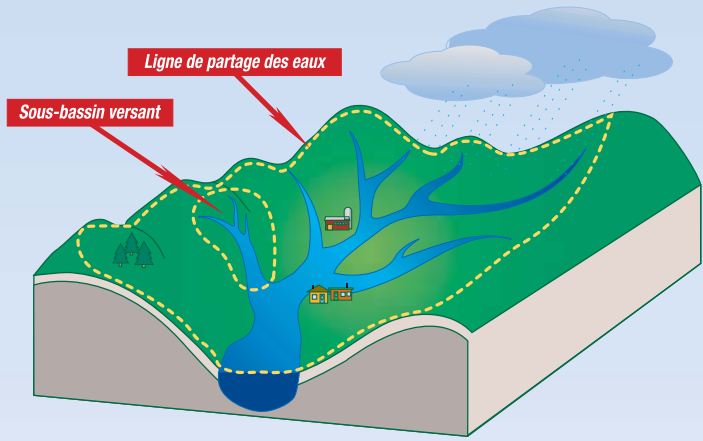
L'approche par bassin versant permet de prendre des décisions plus éclairées en matière d'aménagement

La nouvelle formule entend sensibiliser le propriétaire à l'importance d'intégrer les stratégies de protection et d'aménagement des habitats au plan de gestion de sa propriété (PAF) et l'amener à s'impliquer davantage dans les décisions forestières qui la concernent. Jusqu'à ce jour, aucune approche de ce genre n'a été expérimentée auprès des propriétaires de boisés privés.

Fondement de l'approche par bassin versant

Depuis plusieurs années, nombreux sont les scientifiques à avoir mené des expériences à l'échelle du bassin hydrographique dans le but de résoudre différents problèmes de nature environnementale. Le bassin hydrographique ou bassin versant représente un territoire délimité par une ligne de partage des eaux, au sein duquel toute goutte de pluie tombée aboutit, après avoir ruisselé le long des pentes, dans un même cours d'eau (voir illustration). À la base, cette notion est donc d'ordre purement hydrologique.

Le bassin versant



L'échelle du bassin hydrographique est cependant très pertinente en matière d'aménagement intégré des ressources. D'abord parce que l'eau, qui est une ressource indispensable à toute vie, se classe au rang des enjeux planétaires, mais aussi parce que la connectivité entre les habitats fauniques, les vieilles forêts, la diversité biologique, les espèces menacées et vulnérables sont très souvent associées aux écosystèmes situés à proximité des milieux riverains et aquatiques. D'autres raisons peuvent encore être évoquées pour retenir les bassins de grandeur moyenne (sous-bassin) comme base de travail en forêt privée. Cette subdivision représente une échelle spatiale que les propriétaires de lots boisés parviennent aisément à visualiser. L'unité regroupe alors un ensemble de lots au sein duquel un individu peut s'identifier, ce qui renforce sa relation d'appartenance. La superficie couverte reste cependant suffisamment grande pour englober le domaine vital de la majorité des espèces fauniques. Lorsque nécessaire, plusieurs sous-bassins hydrographiques adjacents peuvent être regroupés pour faciliter l'analyse de problématiques plus globales sur le territoire.

Les propriétaires de boisés visualisent facilement l'échelle du sous-bassin.

Un cahier personnalisé des habitats fauniques

Comme elle l'avait fait pour le projet de conservation volontaire des milieux humides, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent a développé un cahier personnalisé destiné à rejoindre et à sensibiliser les propriétaires à sa nouvelle approche. Le contenu de ce cahier tend à démontrer, dans un langage vulgarisé, l'importance de la conservation et l'aménagement des habitats fauniques à l'échelle du sous-bassin hydrographique. L'aspect visuel y occupe une place prépondérante. Le cahier est présenté individuellement à chaque propriétaire et également à son conseiller forestier.

Le cahier comporte deux sections distinctes. La première présente un portrait global du sous-bassin. En plus de décrire les caractéristiques biophysiques au moyen d'une série de cartes et de tableaux, elle identifie et localise les propriétaires fonciers du sous-bassin.

Suit une analyse des principales problématiques concernant les habitats fauniques, assortie d'une série de recommandations en accord avec ces observations. Des priorités d'action à court, moyen et long terme sont finalement suggérées. Les principaux moyens d'intervention préconisés sont la conservation volontaire de milieux humides, la gestion interactive du castor et de l'omble de fontaine, l'aménagement des cours d'eau, la caractérisation des traverses de cours d'eau, la restauration des berges en milieu agricole, la protection d'écosystèmes forestiers particuliers en vue de maintenir la biodiversité et d'assurer la connectivité entre les habitats fauniques.

La seconde section est plus personnalisée. Elle met en évidence les particularités qui concernent spécifiquement le lot du propriétaire mais toujours en rapport à l'ensemble du sous-bassin hydrographique.

En complément au cahier des habitats fauniques, des sorties peuvent également être organisées sur le terrain pour visiter différents sites de démonstration, individuellement ou en groupe.

Le banc d'essai

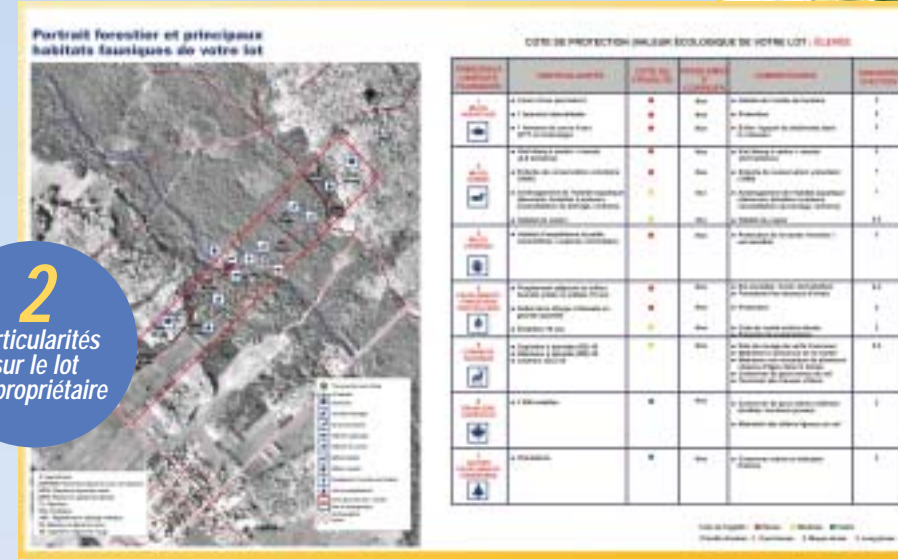
L'expérience pilote entreprise par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent se déroule sur le territoire desservi par le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata. Il s'agit d'un secteur très représentatif de la petite forêt privée du Québec, ce qui devrait garantir à la nouvelle approche sa pleine exportabilité. On y retrouve six municipalités englobant 1500 lots boisés qui appartiennent à plus de 700 propriétaires forestiers.

Pour les fins du projet, sept sous-bassins hydrographiques parmi les plus caractéristiques de la région ont été retenus.

Principales caractéristiques des sous-bassins sélectionnés

No	Identification	Superficies (ha)	Nombre de propriétaires	Nombre de lot	Vocation du territoire
1	Rivière aux Perches	6 669	99	278	agro-forestier
2	Rivière Madawaska	3 587	53	123	urbain-agro-forestier
3	Rivière Squatec	3 517	58	107	acéricole-forestier
4	Rivière et lac des Aigles	2 950	32	104	agro-forestier
5	Ruisseau Sutherland	2 315	87	138	acéricole-forestier
6	Ruisseau de la Plage	1 845	41	79	acéricole-forestier
7	Ruisseau Brûlé	1 269	13	48	forestier
TOTAL		22 152	383	877	

L'expérience a été menée sur 7 sous-bassins



2 Particularités sur le lot du propriétaire



1 Portrait global du sous-bassin

Localisation du territoire de l'Est du Lac Témiscouata avec ses 7 sous-bassins sélectionnés



Photo martre d'Amérique : US Forest Service

Mise en œuvre

L'élaboration d'une stratégie de protection et d'aménagement des habitats fauniques d'un territoire se fait en quelques étapes :

- Réaliser un portrait des principaux habitats fauniques (aquatiques, riverains et forestiers) de chaque sous-bassin à partir de l'analyse des données disponibles : topographie, couvert forestier, réseau hydrographique, écosystème forestier particulier, indice de qualité d'habitat, inventaires et travaux réalisés.
- Classer les sous-bassins par ordre de priorité selon l'importance qu'ils revêtent sur le plan de la biodiversité ou encore du degré d'urgence des interventions que requièrent leurs problématiques.
- Énumérer pour chaque sous-bassin une série de recommandations concernant les diverses catégories d'habitat (aquatiques, riverains et forestiers).
- Élaborer un plan d'action propre à chacun des sous-bassins, axé sur la protection et l'aménagement des habitats fauniques.
- Monter le cahier des habitats fauniques à l'échelle du sous-bassin qui comprend une section personnalisée pour le propriétaire forestier mettant en évidence les particularités de son lot.
- Rencontrer les propriétaires, leurs conseillers forestiers de même que certains représentants municipaux pour expliquer le contenu du cahier des habitats fauniques. Une visite sur le terrain et des activités de formation peuvent être envisagées.
- Adapter si nécessaire l'approche et les objectifs à la lumière des commentaires recueillis en concertation avec les différents intervenants.

